



## DIVORCE DE 1983 NON SIGNIFIE

Par grely, le 17/01/2017 à 22:34

Bonjour,

Mes parents sont décédés. Je constate que l'arrêt de divorce de fin 1983 n'a jamais été signifié. Mon père étant devenu 100 % handicapé, ma mère demanderesse attentiste.

Un notaire a été désigné en 2003 et a fait un mauvais travail en 2010 (époux mariés séparés de biens). Il faut faire les comptes mais à partir de quelle date sont-ils supposés être post-communautaires ? car 2 procédures antérieures de divorce avait été intentées, les 2 précédentes avortées et monsieur payait "pour le compte de son épouse disparue", à peu près tout : maison, impôts, etc.

Merci.